

Rifseep II, on avance!

Mais...

Il reste encore un grand chantier revendicatif lié au RIFSEEP II.

Nous revendiquons qu'à mission égale, IFSE égale.

Nous demandons :

- Que soient corrigées les erreurs de classement de groupes de fonctions pour les agents encore concernés.
- Que les IFSE majorées soient les mêmes dès lors que l'on exerce les mêmes missions.
- Que soient reconnues l'expertise et la compétence des métiers quand ce n'est pas le cas.

Un certain nombre d'agents exécute des tâches d'un cadre d'emploi plus élevé sans la reconnaissance requise, générant par là-même un sentiment de déclassement.

D'autres ont vu leurs collègues bénéficier d'une majoration de leur IFSE, augmentant par là même les écarts entre eux.

La reconnaissance des C2 en C1, acquise

Nous défendons un rifseep qui reconnaisse les missions exercées. Ce qui permettrait de régler les iniquités de traitement au sein d'un même service.

Jusqu'alors l'administration a toujours refusé de revisiter le rifseep 2.

Si le sujet des cadres d'emploi (A/B/C) est le plus difficile à faire évoluer, il reste notre revendication principale.

Il existe aussi un certain nombre de situations injustes au sein du même cadre d'emploi.

Nous avons donc relancé, écrit, rencontré les agents, et déposé un préavis de grève (24 mars 2024) pour faire entendre les injustices subies par nos collègues.

Pour ceux là, c'est gagné. Leur situation était ubuesque et les comparaisons avec leurs collègues du même cadre d'emploi ou exerçant des missions similaires dans d'autres services démontraient le bienfondé de nos demandes.

Notre direction a eu besoin de vérifier par elle-même pour arriver aux mêmes conclusions que nous, et prendre les décisions qu'il convient.



Ainsi des collègues C2 vont être reconnus C1, avec une rétroactivité à la mise en œuvre du Rifseep II. D'autres B vont être calibrés en B2. Ils sont Gestionnaire administratif insertion RSA, instructeurs PH, Agent de gestion administrative, Assistant administratif MNA, Conseiller SDIP.